



# QUALICONSULT

**LA POSTE**

*A l'attention de Monsieur LARIEUX*

5 rue Camichel

**31002 TOULOUSE**

**N/Réf.** : SK/SG/13-1195

**Affaire** : Bureau de poste à SAINT BEAT  
031 31 13 00935

**Objet** : Contrôle technique

## BORDEREAU D'ENVOI

Tournefeuille, le 23 juillet 2013

Veillez trouver ci-joints les documents répertoriés ci-dessous :

DESIGNATION	Nbre	OBSERVATIONS
RAPPORT DE DIAGNOSTIC SOLIDITE	2	Dont 1 transmis par mail : sylvain.larieux@poste-immo.fr

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sophie KEBALO  
Ingénieur responsable de l'affaire



QUALICONSULT

Réf. : SK/ 13-1195

AFFAIRE : DIAG L du bureau de poste de St B at apr es les inondations de juin 2013

Tournefeuille, le 22 juillet 2013

**DIAGNOSTIC SOLIDITE**  
**Bureau de poste de St B at**  
**V erification du b atiment suite aux inondations de juin 2013**



S.KEBALO  
Ing nieur G n raliste



## **I. OBJET DU RAPPORT**

Dans la cadre de sa mission, QUALICONSULT a été sollicité pour effectuer une mission de diagnostic visuel de solidité sur le bâtiment du bureau de poste de St Béat (Haute Garonne).

Le client, La poste, nous a confié cette mission suite aux inondations de juin 2013 afin que nous déterminions si ce phénomène naturel a endommagé le bâtiment.

### **I.1 Demandeur**

La poste  
5, rue Camichel  
31002 Toulouse

Affaire suivie par :  
Sylvain LARIEUX Tél : 05.62.73.60.47  
Mail : sylvain.larieux@poste-immo.fr

### **I.2 Référence du contrat**

Devis de vérification technique du 15/07/2013.

## **II. IDENTIFICATION**

**Etablissement : Bureau de poste de St Béat**

Adresse : Avenue Galliéni  
31440 SAINT BEAT

Ouvrage concerné : Solidité du bâtiment

## **III. DEROULEMENT DE LA MISSION**

Cette mission consiste à réaliser un diagnostic visuel de solidité de l'ensemble du bâtiment. Il s'agit par ailleurs de déterminer si les inondations de juin 2013 ont pu endommager des parties du bâtiment.



## IV. RESULTAT DES INVESTIGATIONS

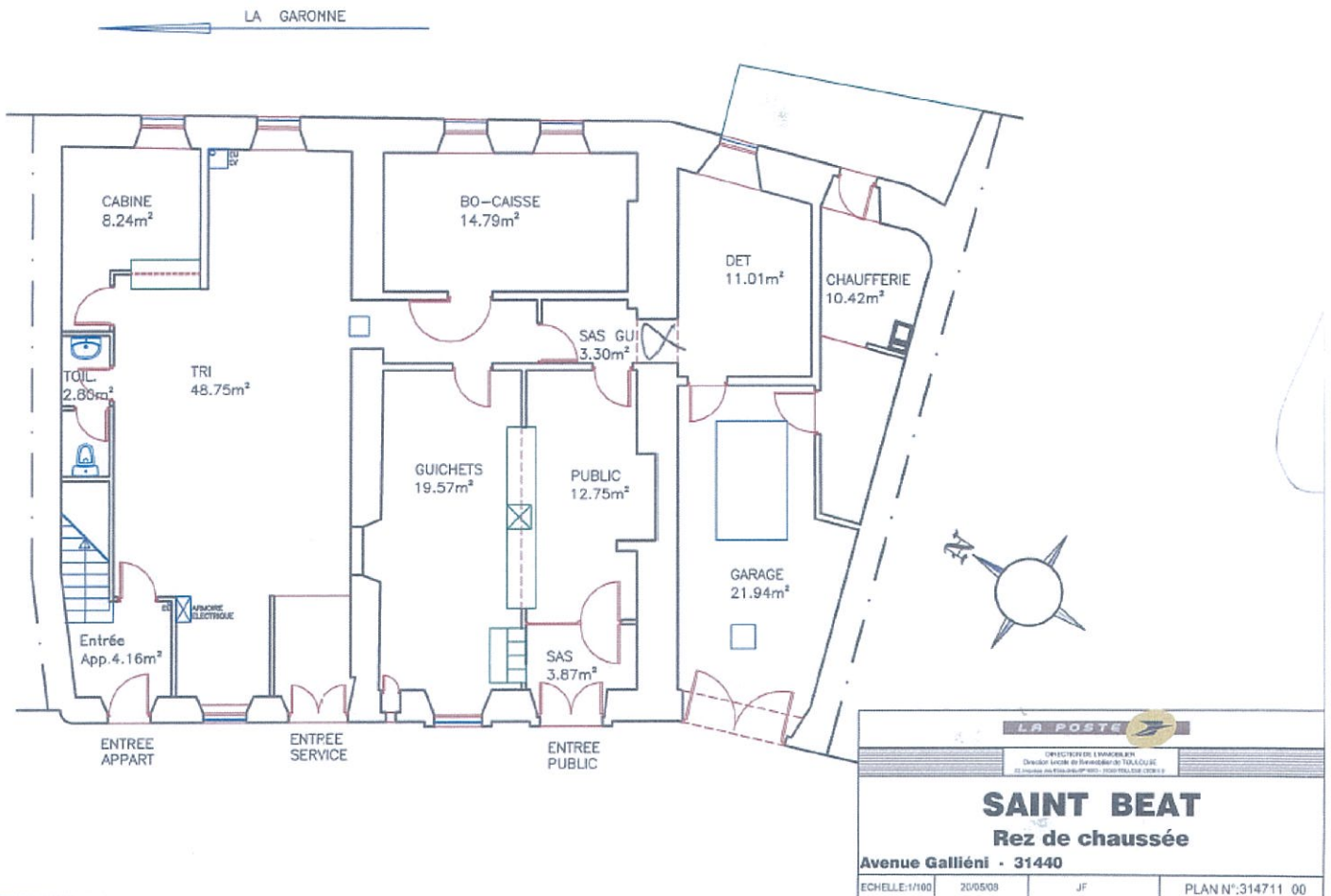
### IV.1 Description g n rale

Visite du bureau de poste le 17/07/2013   10h30.

- Les murs du bureau de poste sont en pierre et  pais.
- Le plancher du R+1 est un plancher poutrelle hourdi, constat  au niveau du garage.
- Le syst me de fondations et le dallage ne sont pas connus.



Plancher haut du RdC



Nous n'avons pas pu rentrer dans le local DET et dans la chaufferie :

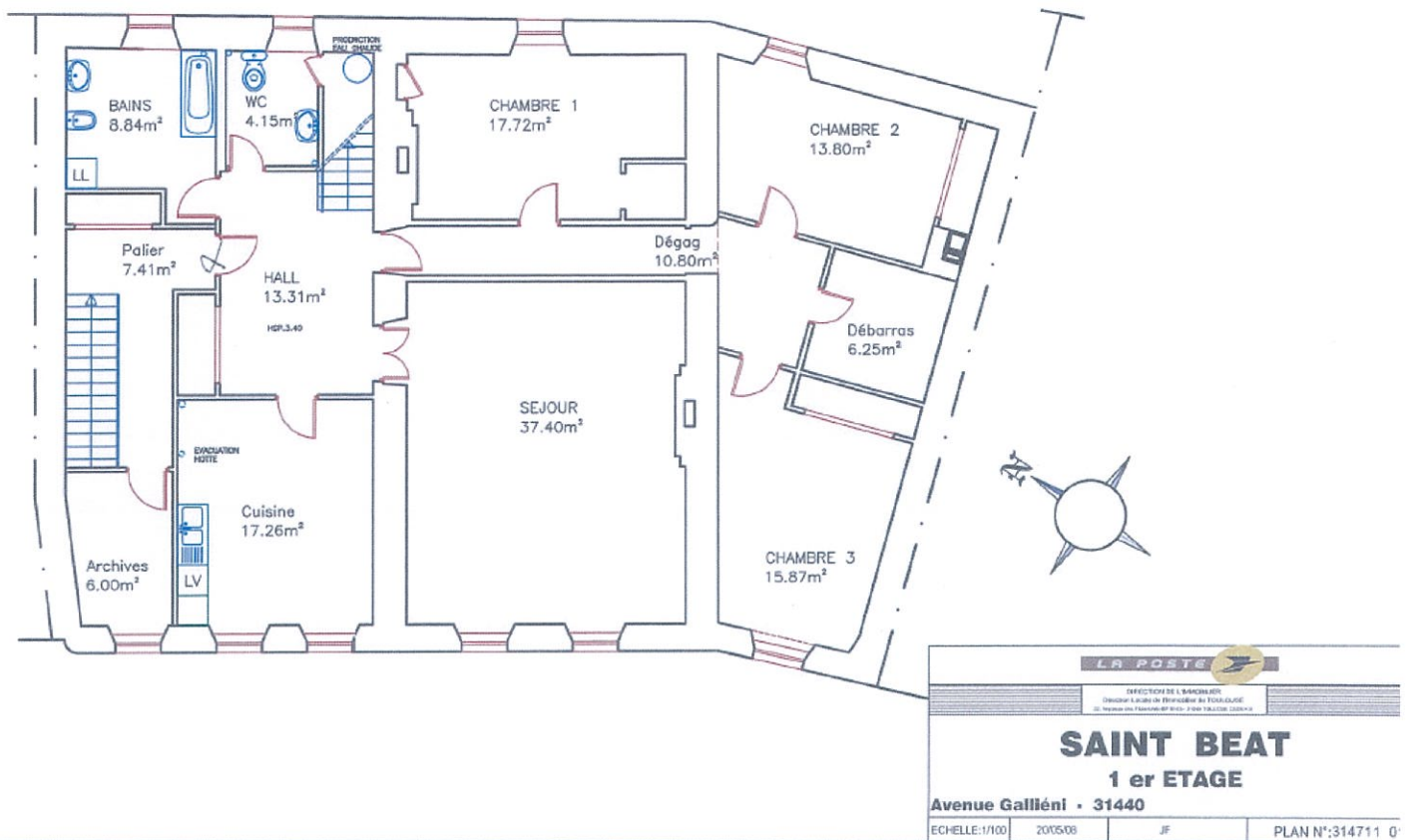
- Les portes donnant sur le local DET (depuis le SAS et le garage)  taient verrouill es.
- La porte de la chaufferie  tait endommag e et l'acc s encombr  (scooter, pneu, boue...).



Porte Chaufferie



LA GARONNE



Nous n'avons pas pu avoir acc s aux  tages (1<sup>er</sup> et 2<sup> me</sup>  tage) puisque la porte donnant sur le logement  tait verrouill e.

#### IV.2 Constat des d sordres



-Suite   la crue de la Garonne se trouvant au pied du b timent du bureau de poste, l'eau a atteint une hauteur d'environ 2m au niveau du RdC. Suite   la d crue, nous avons pu observer de la boue sur tout le RdC d'une  paisseur de 15cm environ.



Entr e Appartement



Zone Public

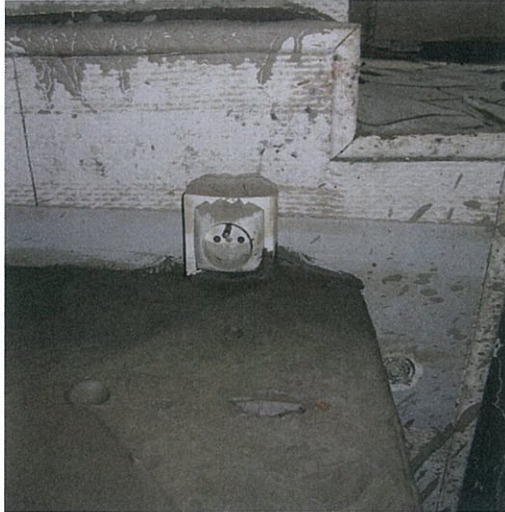
-Nous avons pu remarquer de nombreux d sordres sur les menuiseries int rieures et ext rieures d    la force du courant et de l'humidit .



Menuiseries int rieures



-Des  quipements  lectriques ont  t  sous l'eau (tous les  quipements situ s sous une hauteur de 2m maximum) : prises  lectriques, d clencheur manuel d'alarme incendie, tableau  lectrique...



Prise zone de tri



D clencheur dans d gagement



Tableau  lectrique



Boitier vert pour ouverture de porte

- Nous n'avons pas remarqu  de fissures sur le carrelage en enlevant de la boue sur certains endroits notamment   l'entr e de l'appartement et au niveau de la zone de tri.





-Aucune fissure importante n'a été observée lors de notre investigation au sein du bureau de poste. Les murs étaient cependant très humides lors de notre visite.

-Les fissures se trouvant dans le garage sont certainement dû au mouvement naturel du bâtiment et non à l'inondation. Elles ne représentent pas un danger à court terme.



Mur garage

## **V. CONCLUSION**

Les désordres structurels constatés sont minimes. Ils ne remettent pas en cause la stabilité générale du bâtiment.

Toutefois, il faudra prévoir:

- De déposer les menuiseries intérieures et extérieures qui ont été le plus touchée : fissures au niveau des montants des fenêtres et des portes, dégradations du bois...
- Une reprise totale de l'installation électrique du RdC.